

# AMÉNAGER ET ÉQUIPER SON LOGEMENT AVEC DU MOBILIER DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ

## Catégorie(s)

- Annuaire
- Information

## Thématique(s)

- Besoins de première nécessité, budget, consommation
- Logement, habitat

## Public(s)

- Tout public

## Comment faire ?

Vous avez besoin de vous équiper en mobilier de première nécessité (meubles, électro-ménager...). Voici une présentation des aides financières et associations proposant du mobilier à moindre coût. En fonction de votre situation familiale et de vos ressources, vous pouvez solliciter différentes aides pour l'équipement de votre logement. Ces aides sont soumises à la décision d'une commission.

- Le Fonds de solidarité logement (FSL) peut être sollicité pour l'achat de mobilier, dans le cas d'une première entrée dans un logement
- La CAF et la MSA peuvent aider financièrement les familles bénéficiant de prestations familiales, pour l'achat de mobilier ou équipement
- Les associations caritatives locales proposent du mobilier d'occasion de première nécessité à des tarifs préférentiels, sur orientation d'un travailleur social
- Les CCAS, CIAS et certaines associations caritatives peuvent attribuer une aide financière pour l'achat de mobilier et d'équipement de première nécessité.

## A qui s'adresser ?

- Pour Le Fonds de solidarité Logement, s'adresser au secrétariat de la CUD de votre MDS

Dossier de demande disponible **ICI**

Pour être accompagné dans votre demande, vous pouvez également

solliciter Le Service social départemental au sein de la MDS de votre secteur.

- Pour connaître les conditions d'accès à leurs aides, vous pouvez contacter directement la CAF ou la MSA :
  - CAF : 177 rue de Paris – 71024 MACON Cedex 9 – Tél : 0 810 25 71 10
  - MSA : 14 rue Félix Trutat - 21046 DIJON Cedex – Tél : Tél. : 09 69 36 20 50
- Pour les aides de votre commune, adressez-vous directement au CIAS ou CCAS de votre commune
- Sur le territoire, plusieurs associations comme Emmaûs, les ressourceries, la Croix Rouge, proposent du mobilier à moindre coût, sur orientation préalable d'un travailleur social. Vous trouverez les coordonnées dans nos fiches contacts.